

ORGANISATION EUROPÉENNE POUR LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

EUROCONTROL

- Mesures de la Commission permanente -

MESURE N°08/145

portant nomination des membres du Conseil de surveillance du Fonds de pension EUROCONTROL

LA COMMISSION PERMANENTE POUR LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE,

Vu la Convention internationale de coopération pour la sécurité de la navigation aérienne "EUROCONTROL", amendée par le Protocole signé à Bruxelles le 12 février 1981, et en particulier ses articles 6.1b) et 7.3 ;

Vu le texte révisé de l'appendice aux Statuts de l'Agence (Règlement du Fonds de pension EUROCONTROL), et en particulier son article 5, paragraphes 1 et 2 ;

Vu la liste, transmise par le Directeur général de l'Agence, des candidats aux fonctions de membres du Conseil de surveillance pour représenter respectivement les États membres, le personnel de l'Agence et le Directeur général,

Sur proposition du Conseil provisoire,

PREND LA MESURE SUIVANTE :

Article 1

1. Sont désignés comme membres titulaires du Conseil de surveillance représentant les États membres :

- Monsieur Hervé TORO
- Madame Anne-Marie RAGNARSSON
- Monsieur Lubos HLINOVSKY
- Monsieur Simon BAKER

Monsieur TORO et Madame RAGNARSSON sont nommés pour une période de quatre ans. Messieurs HLINOVSKY et BAKER sont nommés pour une période de deux ans.

2. Sont désignés comme membres suppléants du Conseil de surveillance représentant les États membres :

- Monsieur Nicolas LOCHANSKI, suppléant de Monsieur TORO
- Monsieur Keld LUDVIGSEN, suppléant de Madame RAGNARSSON
- Monsieur Bert ROLVINK, suppléant de Monsieur HLINOVSKY
- Monsieur Mr Peter GRIFFITHS, suppléant de Monsieur BAKER

Messieurs LOCHANSKI et ROLVINK sont nommés pour une période de quatre ans.
Messieurs LUDVIGSEN et Peter GRIFFITHS sont nommés pour une période de deux ans.

Article 2

1. Sont désignés comme membre titulaire du Conseil de surveillance représentant le personnel d'EUROCONTROL :

- Monsieur Nick STOOP
- Monsieur Dimitri SERFIOTIS
- Madame Barbara GIOVAGNOLI
- Monsieur Philippe de COUNE

Messieurs STOOP et SERFIOTIS sont nommés pour une période de quatre ans.
Madame GIOVAGNOLI et Monsieur de COUNE sont nommés pour une période de deux ans.

2. Sont désignés comme membre suppléant du Conseil de surveillance représentant le personnel d'EUROCONTROL :

- Monsieur Frans VAN GYSEGEM, suppléant de Monsieur Nick STOOP
- Monsieur Franco RIZZO, suppléant de Monsieur Dimitri SERFIOTIS
- Monsieur Giovanni NERO, suppléant de Madame Barbara GIOVAGNOLI
- Monsieur Jean-Philippe MACHTELINKX, suppléant de Monsieur Philippe de COUNE

Messieurs VAN GYSEGEM et RIZZO sont nommés pour une période de quatre ans.
Messieurs NERO et MACHTELINKX sont nommés pour une période de deux ans.

Article 3

1. Est désigné comme membre titulaire du Conseil de surveillance représentant le Directeur général :

- Monsieur Adriaan HEERBAART

2. Est désigné comme membre suppléant du Conseil de surveillance représentant le Directeur général :

- Monsieur Dominique LAURENT

Article 4

Une mesure destinée à nommer le Président du Conseil de surveillance sera soumise ultérieurement à l'approbation de la Commission permanente, suite à une proposition de désignation émanant du Président du Conseil provisoire.

Article 5

La Mesure n°143 est abrogée.

Article 6

La présente Mesure prend effet à la date d'entrée en vigueur de la Décision n°110 portant modification de l'Appendice aux Statuts de l'Agence (Règlement du Fonds de pension).

Fait à Bruxelles, 21.10.2008

Pour le Président de la Commission,



D. BREGLEC
Vice-Président de la Commission